

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'INSTITUT de l'Inspé

Séance du Mercredi 06 avril 2022 à 14h00

Le Conseil d'Institut de l'Inspé de Franche-Comté s'est réuni le 6 avril 2022, sous la présidence de Madame Françoise BÉVALOT, présidente du Conseil de l'Institut.

Etaient présents ou représentés :	Etaient excusés	Etaient absents
Représentants des personnels de l'Inspé Pascal LECROART, procuration à D.Pasco Denis PASCO Emilie SAUNIER Fabien KNITTEL Sylvie GUYON Matthieu LAUGIER, procuration à S.Guyon Laurent BARATO Sylvie MAREY, procuration à S.Guyon Damien HUMBERT	Stéphanie ROUHIER Fanny MONNIER Nina BENABID	Guillaume TORINO Alexandre MOREAU
Représentants de l'UNIVERSITE : Fabrice BOUQUET Laurence RICQ, vice-présidente UFC Pascal GILLON, procuration à F.Bouquet Catherine TIRVAUDÉY, procuration à L.Ricq Olivier JOUFFROY	Anne TATU	
Représentants du RECTORAT : Françoise BÉVALOT Séverine VANAUTRYVE Julien ROCHE, procuration à F.Bévalot Augustin GUILLOT, procuration à F.Bévalot	Mahdi TAMENE Nadine VIESTE	
Représentants des Collectivités Territoriales : Chantal GUYEN		
Personnalités extérieures à titre personnel : Elsa LANG RIPERT, directrice Inspé de Bourgogne , procuration à L.Ricq	Deniz GYGER-GASPOZ	
Personnes invitées : Nathalie ALBERT-MORETTI, Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté Frédéric MUYARD, Directeur de l'Inspé Nathalie LEVAIN-AUBEL, DA chargée des études Christophe TOURNEUX, DA alternance + F° continue Romain CARRÉ, Responsable administratif Nathalie ROGGY, Secrétaire de direction		

Le quorum étant atteint, Madame Bévalot, la présidente, ouvre la séance à 14h00 et remercie Madame Nathalie Albert-Moretti, Rectrice nouvellement nommée, de nous faire l'honneur de sa présence.

Un tour de table est effectué afin de se présenter auprès de Madame la Rectrice.

De son côté elle assure avoir un très grand intérêt pour l'Inspé et se promet d'assister aux Conseils d'institut, quand ça lui sera possible et que les sujets seront opportuns.

Françoise Bévalot rappelle l'ordre du jour et informe qu'il y aura 4 questions diverses de la part des enseignants et précise qu'une des questions diverses sera abordée en début de conseil, pendant la présence de Christophe Tourneux qui devra ensuite s'absenter.

1 - Approbation des comptes-rendus des conseils du 24 novembre 2021 et du 28 février 2022

2 – Validation des modifications de maquettes de formation en Master MEEF 2022-23 :

3 – Point sur la formation des fonctionnaires stagiaires 2022

4 – Ressources Humaines :

- Suivi de la campagne d'emploi 2022
- Campagne contractuels et ATER 2022
- Campagne d'emploi 2023

5 – Bilan financier 2021

6 - Retour de la commission « Vie de l'institut » de l'Inspé

7 - Questions diverses

1) Validation des comptes-rendus des conseils du 24 novembre 2021 et du 28 février 2022

Ces deux comptes-rendus sont approuvés à l'unanimité moins 2 abstentions

La première question diverse des enseignants : L'EAFC (l'Ecole Académique de la Formation Continue) : Quel est/sera le calendrier et le circuit à suivre pour le dépôt des offres de formation 2022/2023 ? Quelle articulation avec les formations proposées à l'Inspé ?

Réponse de Christophe Tourneux qui a interrogé Augustin Guillot, porteur du projet.

Cette école a été créée il y a quelques mois et se met en place petit à petit. Un séminaire qui s'est réuni le 1^{er} avril a présenté 20 parcours de formation dans 10 cycles différents et d'autres seront annoncés par la suite.

Le premier conseil de cette école est prévu pour le 13 avril prochain.

Le mois de mai sera consacré à la constitution des propositions et le mois de juin au maquettage des parcours de formation.

L'Inspé sera bien impliqué progressivement dans ce projet.

2) Validation des modifications de maquettes de formation en Master MEEF 2022-23

Les conseils de perfectionnement de chacun des parcours ont travaillé à ces évolutions, les maquettes n'ont pas été modifiées ni de façon architecturale, ni dans le volume horaire. Ces modifications améliorent la cohérence et la lisibilité dans les libellés et les liens entre CM et TD.

Monsieur Knittel regrette que les maquettes ne soient pas plus axées sur la réussite aux concours. Madame Saunier souligne que malgré ces quelques changements, les responsables de parcours restent réservés sur ces maquettes.

Frédéric Muyard remercie la Vice-présidente de la CFVU d'avoir accepté un délai supplémentaire pour recevoir ces modifications de maquettes pour les présenter à la CFVU du 14 avril plutôt qu'à celle initialement prévue le 3 mars 2022.

Ces modifications de maquettes de formation en master MEEF sont validées à l'unanimité.

3) Point sur la formation des fonctionnaires stagiaires 2022

L'arrêté fixant les modalités de cette formation nous est parvenu le 4 février 2022.

Il y aura deux types de fonctionnaires stagiaires : ceux titulaires d'un master MEEF, qui auront 10 à 20 jours de formation et les non titulaires d'un master MEEF qui seront à mi-temps en formation et à mi-temps devant une classe.

Ces formations sont assurées sous forme de Diplôme Universitaire (DU). Ces DU sont conçus entre Inspé et rectorat.

Le Réseau des Inspé retient le principe de la création de 2 DIU (Diplôme Inter Universitaire) avec 3 parcours : (1^{er} degré, 2nd degré et Encadrement Educatif) :

- DIU professeur et CPE stagiaires « entrée dans le métier » à destination des FSTG à mi-temps (220 à 250 heures de formation)
- DIU professeur et CPE stagiaires approfondissement et consolidation à destination des FSTG à temps plein (10 à 20 jours de formation, nombre de jours défini en commission académique)

Le contenu de ces formations est défini localement, en partenariat avec le rectorat et sera finalisé courant mai.

Le suivi des stagiaires sera réalisé également de façon conjointe avec le rectorat.

Emilie Saunier demande que ne soit pas sous-estimé l'épuisement des équipes pédagogiques,

Ces maquettes devront être proposées à la prochaine CFVU du 24 mai, ou à celle du 30 juin.

4) Ressources Humaines : Suivi de la campagne d'emploi des enseignants et enseignants-chercheurs 2022

Certains enseignants ont déjà été recrutés : un PRAG en Maths et un poste à 50 % en didactique des sciences, les autres recrutements sont en cours.

Campagne contractuels et ATER 2022

- Disponibilité d'un poste en Anglais – MCF0091
→ ATER didactique des langues ELLIADD
- Disponibilité d'un poste en Sciences – MCF0070
→ Demande de la reconduction d'une mise à disposition d'une enseignante à 40 %
- Support d'un poste en Lettres PRAG0080
→ Proposition de transformer ce poste en 40 % sur Vesoul et 50 % sur Besançon ce qui devrait permettre de trouver plus facilement des candidatures.
- Support d'un poste en Eco-Gestion
→ Demande de mise à disposition de deux mi-temps avec une demande de PRAG à temps complet pour la rentrée 2023.

Cette proposition des deux derniers postes est validée à l'unanimité moins une abstention.

Campagne d'emploi BIATSS 2023

- Deux supports logistiques (départ retraite) sur le site de Lons le Saunier,
→ Demandes de maintien
- Un support logistique sur le site de Besançon,
→ Demande de suppression, suite à la reprise de la restauration par le CROUS.
- Deux supports BIATSS sur le site de Besançon (demande de disponibilité)
→ Demande de recrutement de contractuels

Il est nécessaire de prioriser les emplois. L'enjeu est le maintien de la masse salariale au niveau de l'UFC.

Cette proposition est validée à l'unanimité

Françoise Bévalot souhaite faire un point sur les projets scientifiques en cours.

Projet scientifique de la MUE : la partie la plus avancée de ce projet est la partie « scientifique ». Le reste est freiné par une question de financement.

Projet TNE 25 : pour lequel 2 chaires sont en cours de recrutement et dont l'objectif est l'équipement en numérique des établissements scolaires (écoles, collèges et lycée), la formation des enseignants et acteurs du numérique et l'accompagnement des familles, tout ceci en lien avec les collectivités territoriales.

Ce projet doit démarrer en septembre 2022 et à ce moment-là, la Fr-Educ pourrait être impliquée afin de venir en soutien aux praticiens. La force de ce projet est la pluridisciplinarité.

Françoise Bévalot propose que ce projet soit présenté lors d'un prochain conseil, par un expert, afin de bien comprendre le lien entre MUE / TNE et Fr-Educ.

5) Bilan financier 2021

Les recettes prévisionnelles sont en baisse, dues principalement à une baisse des dotations ainsi qu'à une baisse prévisionnelle des effectifs. Le taux d'exécution des recettes est quant à lui plus élevé qu'en 2020, dû à l'augmentation des recettes propres de l'Inspé.

Comme chaque exercice budgétaire, les dépenses sont découpées en 3 enveloppes : fonctionnement, investissement et personnel. Le taux d'exécution retrouve un niveau normal de 88 %, plus élevés qu'en 2020, dû à la sortie de crise sanitaire.

Les dépenses de 2021 sont plus élevées qu'en 2020 et seront encore plus élevées dans les années à venir du fait principalement de l'augmentation des fluides et du papier, de l'essence ainsi que des frais de déplacement entre sites. Une incertitude porte sur les recettes futures liées aux DIU ainsi qu'à l'augmentation des heures du fait des visites et des nouvelles formations.

Jusqu'à présent, la composante avait un solde recettes / dépenses positif de 50 K€ en moyenne. A l'avenir, cet écart risque de se réduire, voire de s'annuler complètement du fait de l'augmentation croissante des charges.

Suite à l'intervention de monsieur Knittel sur son interrogation de rénovation des bâtiments, la Vice-présidente, Laurence Ricq précise que l'UFC est dans un programme PEC 2030 pour une rénovation des bâtiments mais ce sont des financements colossaux.

6) Retour de la commission « Vie de l'institut » de l'Inspé

Cette commission est mise en place depuis la rentrée 2021. Elle s'est réunie deux fois, avec une forte mobilisation des étudiants. Les thèmes abordés sont :

- la journée d'intégration sur le site de Besançon,
- la réflexion sur les lieux de convivialité en terme de mobilier intérieur et extérieur. A ce titre, l'Inspé a répondu à un appel à projet pour un financement à hauteur de 40 000 € du conseil régional ;
- le stationnement : une enquête auprès des étudiants a été réalisée et un marquage au sol va être réalisé très prochainement afin d'optimiser les places existantes à l'intérieur du site ;
- la carte culture : dispositif qui sera présenté différemment à la prochaine rentrée.

Sylvie Guyon précise que cette commission concerne bien les quatre sites de formation et que des étudiants des quatre sites y participent.

Point sur la Restauration : Depuis la reprise de la restauration par le CROUS, le système de paiement a été modifié d'où une affluence des étudiants, même extérieurs, qui apprécient ce changement.

7) Questions diverses

La deuxième question diverse des enseignants : COSP. Quel fonctionnement de cette instance à l'Inspé de Franche-Comté ? Le périmètre de travail du COSP est-il, en fait, pensé à une autre échelle en Franche-Comté (ex: réunion de responsables de master...)?

Frédéric Muyard reconnaît que cette commission n'a pas été remise en place et qu'il est nécessaire de repenser la composition. Cette instance a un vrai rôle de décision et a manqué pendant la période de réforme.

La troisième question diverse des enseignants : Prise en compte des temps de déplacement. Suite à la question posée lors de l'AG de décembre, où en sont les démarches pour solliciter la reconnaissance des temps de transport importants liés à l'activité pédagogique de nombreux collègues de cette composante ?

Cette question concerne tous les déplacements, qui sont effectivement nombreux dus à l'implantation des sites de formation, ; Françoise Bévalot rappelle toute l'importance de cette implantation multi sites.

Monsieur Pasco reconnaît que plusieurs solutions ont été pensées afin de limiter ces déplacements mais qu'aucune solution idéale n'a été trouvée.

Emilie Saunier souhaiterait que ce point soit revalorisé au niveau du référentiel, mais cela relève toujours de moyens à mettre en place.

La Présidente du Conseil d'Institut,



Françoise BÉVALOT